

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

ANNEXE R1

Fiche de poste

Fonctions : Chef du service « Liaison institutionnelle »

Quotité : 100%

Métier ou emploi type* : Chargé des affaires juridiques
* REME, REFERENS, BIBLIOPHIL

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps :

Hiérarchie N+1 : Directeur.rice de l'action régionale

Affectation

Administrative : Direction de l'action régionale

Géographique : 292, rue Saint Martin – 75 003

Missions

Missions du service

Le Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.) est un établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Il constitue un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Le CNAM forme avec les centres associés un réseau à vocation nationale et internationale.

À ce titre, la direction de l'action régionale, située sous la responsabilité directe de l'adjoint à l'administrateur général chargé de la stratégie et du développement, assure quatre missions principales :

- 1 Garantir la mise en œuvre des orientations politiques et stratégiques de l'établissement national au niveau régional
- 2 Organiser et mettre en œuvre le suivi institutionnel des accords nationaux de partenariats
- 3 Animer le réseau des centres Cnam en région
- 4 Assurer le suivi institutionnel des associations de gestion en lien avec la direction des affaires générales.

Missions de l'agent

Dans le cadre des missions de la Direction de l'action régionale, l'agent assurera les missions suivantes :

- 1- Accompagner les centres du Cnam en région (CCR) dans leurs relations statutaires et conventionnelles avec le siège
- 2- Assurer la responsabilité du bureau des agréments des enseignants dans les CCR
- 3- Participer à l'élaboration de réponse à des appels à projets nationaux

Annexe R1 : fiche de poste



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Activités principales de l'agent

- 1- Accompagner les centres du Cnam en région (CCR) dans leurs relations statutaires et conventionnelles avec le siège.
- Assurer une fonction de veille administrative et institutionnelle
- Développer, organiser et exploiter un fond documentaire dans le secteur institutionnel
- Concevoir et mettre en œuvre les procédures administratives et institutionnelles entre le siège et les CCR, en lien avec les services de la Direction Générale des Services
- Concevoir et mettre en œuvre des procédures d'informations, d'expertise, de mutualisation et d'harmonisation entre le siège et les CCR
- Veiller à la régularité du fonctionnement des instances statutaires dans les CCR, en lien avec les services de la Direction Générale des Services
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers institutionnels
- Concevoir et mettre en œuvre des outils de suivi des instances en région
- Gérer la représentation de l'administrateur général dans les instances des CCR
- Organiser le classement
- Assurer le suivi des litiges en lien avec les directions de l'établissement et les CCR et organiser la médiation si
- Assurer un suivi administratif des accords nationaux en lien avec les directions de l'établissement et les CCR
- Concevoir les dossiers de déplacement du directeur de l'action régionale et / ou de l'administrateur général
- Organiser/ participer à des groupes de travail
- Participer à la mise en place de la démarche qualité de la direction
 - 2- Assurer la responsabilité du bureau des agréments des enseignants dans les CCR
- Encadrer et animer le bureau des agréments
- Conduire l'agrément des enseignants dans les centres en région
- Veiller à l'application des procédures d'agréments
- Fluidifier le déploiement de l'offre de formation en facilitant les relations CCR/ EPN
- Contribuer au repérage et à la prise en compte des demandes de formation du territoire
- Participer à l'amélioration continue de l'outil d'agrément des enseignants ADAGE, en lien avec le Direction Nationale des Formations
- Participer à la formation des enseignants/ personnels administratifs à l'outil ADAGE
- Accompagner la mise en place de la démarche qualité de l'établissement
 - 3- Participer à l'élaboration de réponse à des appels à projets nationaux
- Participer à l'élaboration des processus de réponses aux appels à projets nationaux
- Contrôler l'application des règles et procédures administratives
- Assurer une assistance de conseil auprès des différents acteurs
- Concevoir des documents-ressource

Compétences

Connaissance, savoir:

- Connaissances solides du système de la formation professionnelle
- Connaissances solides du système de l'enseignement supérieur
- Connaissances solides de l'organisation et du fonctionnement des établissements publics
- Connaissances solides de l'organisation et du fonctionnement des associations de loi 1901
- Connaissances solides du droit public et privé (droit des associations plus spécifiquement)
- Connaissances des objectifs et projets de l'établissement
- Connaissances du réseau des centres en région
- Méthodologie de conduite de projet



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Savoir faire:

- Tenir compte des besoins et contraintes
- Savoir rendre compte
- Élaborer des fiches de procédures
- Travailler en équipe
- Encadrer / Animer une équipe
- Exploiter les sources de données
- Utiliser les outils bureautiques

Savoir être:

- Droiture
- Grand sens relationnel
- Rigueur
- Réactivité

Pour postuler contacter directement : christelle.gueguen@lecnam.net

Annexe R1 : fiche de poste